



© Ouest-France

Mmes M les maires et élus de Granville Terre et Mer,

Mesdames, Messieurs,

Avant toute chose, je vous souhaite la bienvenue et une année 2025 qui vous apporte la réussite dans vos projets et surtout une bonne santé.

Evidemment on pourrait se féliciter que l'année 2024 soit derrière nous avec son lot d'événements malheureux.

A l'Est, une situation très compliquée pour les pays voisins de la Russie, en particulier l'Ukraine, au Sud, des conflits quasi permanents et maintenant à l'Ouest avec de grosses incertitudes depuis les élections Américaines.

Une pensée également pour le département de Mayotte qui a subi de gros dégâts plongeant la population dans des situations catastrophiques.

Chez nous bien sûr la situation n'est pas de tout repos, nous avons dû organiser trois dimanches d'élections, j'en profite pour remercier les conseillères et conseillers qui se sont mobilisés.

Je remercie nos conjoints et les personnes extérieures venues en renfort car, parmi nos collègues élus, certains oublient leurs engagements.

L'après élections, avec la dissolution qui a suivi, n'a pas résolu nos problèmes au niveau de l'état.

Un premier ministre nommé tardivement pour démissionner au bout de 3 mois !

Ce qui est vrai aujourd'hui, c'est que les budgets seront serrés. Les collectivités sont montrées du doigt et on leur demande de gros efforts alors que toutes les dépenses explosent.

A tous les niveaux, les agents de nos collectivités connaissent un accroissement d'activité, que cela soit en administratif, soit en entretien des espaces publics.

C'est vrai que l'on peut se féliciter, d'un point de vue écologique, de l'arrêt des produits phyto sanitaire, mais derrière cela ce sont bien des heures de travail en plus car, par exemple, dans les cimetières c'est difficile de faire accepter le verdissement des allées avec son lot de plantes plus ou moins décoratives.

2024 marque la fin de la première tranche de la ZAC avec l'accueil de 7 nouvelles familles dans la partie réservée au locatif.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue à toutes les personnes qui sont arrivées récemment à Saint-Planchers.

Les derniers chiffres INSEE font état de 1451 personnes pour la population municipale et 50 pour la population comptée à part. Le nombre total d'habitants est de 1501.

Sur l'année écoulée nous avons enregistré 15 naissances, 11 décès et 7 mariages.

Malgré cela, notre effectif d'enfants scolarisés est en légère baisse.

Je profite de cette parenthèse scolaire pour saluer le travail des enseignants et renouveler nos souhaits de bienvenue à M. Charuel, nouveau directeur, ainsi que Mme Fernez dans la classe grande section.

Merci également à toute l'équipe garderie, centre de loisirs, cantine pour leur dynamisme et leur imagination pour occuper les enfants.

L'ALSH les Marsupiaux rencontre un franc succès et il arrive que des familles ne peuvent pas inscrire leurs enfants par manque de place. En revanche, des enfants inscrits ne sont pas présents, ce qui nous amène, dans ce cas, à facturer aux familles car en fonction des effectifs, nous devons prévoir le nombre d'encadrants qui correspond.

L'école, c'est aussi l'association des parents d'élèves que je remercie pour les actions mises en place. La bourse aux jouets, les ventes de chocolat, de sapins, la fête de l'école. Toutes ces manifestations participent à créer du lien entre les parents.

Créer du lien, c'est bien le rôle de toutes nos associations ; le Gai Jeudi avec une bonne centaine d'adhérents, **ESCAPADE** qui permet aux résidents de la MAS de s'intégrer lors de la manifestation "Mai à vélo", et aussi du marché de NOËL porté entièrement par cette association.

Les Chasseurs à l'Arc organisent le vide grenier du mois d'aout avec, cette année à l'occasion du 80^{ème}, un hommage à la famille Lebailleux mis en place par la municipalité.

La pièce de théâtre, toujours très appréciée, merci Nicole pour ton engagement, **Nature et Loisirs** toujours très active, avec un bémol toutefois car Saint-Planchers est cité dans un article de presse pour manque d'entretien des chemins. C'est un problème récurrent et effectivement le réseau important de chemins communaux n'est pas assez entretenu.

Pour ce qui est mécanisable, nous faisons appel à une entreprise qui dispose du matériel adéquat. Pour le reste, je profite de cette soirée pour faire appel aux bonnes volontés et organiser des journées citoyennes. Cela s'est fait à l'initiative de l'association avec un succès mitigé, mais à relancer.

De nouvelles activités vont voir le jour prochainement grâce à l'association Futur Collective ; Association en lien avec AMOUR Collective, marque de vêtements portée par Cassandre Lemeilleur, que nous sommes fier d'accueillir sur la commune. Amour Collective, ce n'est pas seulement une marque mais avant tout une démarche basée sur la réutilisation de tissus et vêtements et qui offre la possibilité d'intégrer un large public.

En ce qui concerne la vie associative, l'année 2024 est marquée par la fusion des clubs de foot de Saint-Jean-des-Champs et Saint-Pair-sur-Mer. N'ayant plus de club à Saint-Planchers, nous avons intégré cette fusion ce qui permet de continuer à utiliser nos équipements, et donne la possibilité aux enfants de pratiquer cette discipline au sein d'une belle structure.

2024 a été aussi la fin du comité de jumelage avec la clôture des comptes, je vais en profiter pour remercier toutes les personnes qui ont été à l'initiative de cette aventure.

Et un merci en particulier à Eric Lemonnier, président, et Valérie Gaillard, trésorière.

Il était prévu dans les statuts que, à la clôture du comité de jumelage, les fonds reviennent à la commune. Comme cela a toujours été bien géré, un virement vient d'être effectué d'un montant de 17 K€. Cette somme sera attribuée à l'aménagement de l'aire de jeux, impasse de la Provostière. En signe de remerciements et afin de garder une trace du jumelage, nous appellerons "Aire de jeux LONGCHAUMOIS" cet espace destiné aux petits.

Pour cet aménagement comme pour le chemin piéton de la MAS vers la rue des Mésanges (*bientôt rue du Relais*) avec une aide du Conseil Départemental de 10K€ où le terrain multi sports est particulièrement bien subventionné. Année olympique oblige, nous profitons de financements qui nous permettent de réduire le reste à charge pour la commune. Ces investissements n'étaient pas envisagés en début de mandat mais sont rendus possibles grâce aux différentes aides sans pénaliser le budget.

Pour ce qui est des travaux d'entretien de voirie et bâtiments, ce qui était prévu est réalisé ou va l'être prochainement comme, par exemple, l'aménagement des virages sur la voie sans issue du village Drajin.

L'adressage va être le premier gros travail de l'année 2025.

Un courrier sera prochainement adressé aux habitants concernés par les changements.

Le numérotage sera appliqué sur l'ensemble de la commune en métrique, numéros pairs à droite et impairs à gauche. Cela implique le changement de 600 numéros environ.

Une réunion publique va être prochainement mise en place.

Parmi les travaux prévus, il y avait le remplacement des chaudières gaz du site scolaire.

Une étude a été réalisée par le SDEM. Ce qui était demandé, c'est le chiffrage d'une installation géothermie. Vu le coût et les incertitudes sur le maintien du fond vert, nous avons préféré dans un premier temps ne pas donner suite et étudier d'autres pistes.

Un changement pour l'épavage des voies communales.

En effet, une partie des communes de GTM a souhaité reprendre la main sur cette compétence (il s'agit bien des voies communales hors agglo). Pour nous, nous continuerons à faire confiance à l'entreprise qui intervient depuis plusieurs années. La différence se fera sur le planning d'intervention puisqu'avant, une partie des voies été faite dans le marché passé par GTM et une autre partie que nous traitons en direct. L'actualité GTM, c'est l'arrêt de la collecte alternée des ordures ménagères et tout ce qui est emballages au 31/12. On peut déplorer que l'information soit arrivée tardivement, voire pas encore arrivée, ce qui a entraîné, le vendredi, deux camions pour éviter un engorgement des containers de tri. Il est prévu de reprendre sur plusieurs communes ce type de ramassage.

Le PLUI arrive à son terme courant 2025.

Pour rappel les premiers échanges ont démarrés en 2018. Lors de la réunion début janvier, il fallait encore diminuer la consommation foncière de 15 ha pour coller aux objectifs du SCOT. Pour notre commune cela s'est traduit par l'arrêt de notre ZAC, en maintenant toutefois les phases 2 et 3.

Aujourd'hui, plusieurs communes rétro littorales constatent une forte demande de terrain constructible sans pouvoir y répondre. L'objectif de loi climat et résilience étant de densifier les zones urbanisées. On peut se poser la question de quel avenir pour les plus petites communes...

Pour terminer, un point positif avec l'aménagement du giratoire sur la D924 et la D154. Merci au conseil départemental d'avoir lancé ces travaux comme prévu. Inutile de préciser que les travaux étaient très attendus, que ce soit côté Anctoville-sur-Boscq comme Saint-Planchers. Je remercie nos Conseillers Départementaux, Alain NAVARRET, Valérie COUPEL-BEAUFILS mais aussi Stéphane SORRE, *représenté ici par Michel PEYRE*, qui a bien appuyé nos réclamations.



Avant de passer à la partie festive de cette rencontre, je vais renouveler tous mes vœux de réussite, santé et bonheur à vous tous, et en particulier à nos agents qui œuvrent tous les jours pour rendre la commune attractive.

Au Conseil municipal et aux adjoints pour leur aide précieuse (*Nelly, Denis, Angélique, Patrick*)

- Nelly, en lien avec le SAG, a permis d'obtenir un 2^{ème} créneau de gym douce pour les + de 60 ans,
- Angélique qui a, entre autres, pour mission de publier sur ILLIWAP les infos communales et intercommunales,
- Denis représente la commune dans les Syndicats SMPGA Eau et SMAAG Assainissement,
- Patrick nous apporte son éclairage sur le budget.

Ce n'est qu'une toute petite partie de leur travail et je les remercie pour leur investissement.

Le Maire, Alain QUESNEL.